



Saisie de biens ne m'appartenant pas

Par **adonai**, le **09/10/2009** à **15:30**

Bonjour,

en résumé, je suis hébergée par mes parents et un cabinet d'huissiers si je ne règle pas ma dette va ordonner la saisie de mon salaire et de mes biens meubles.

Le problème est que je suis hébergée par mes parents. Je n'ai donc pas de biens meubles et j'aimerais savoir si les huissiers peuvent saisir des biens qui ne m'appartiennent pas?

Merci d'avance.